



Master Gestion des établissements sanitaires et médico-sociaux



Objectifs

Acquérir les compétences nécessaires pour gérer et administrer les établissements sanitaires et médico-sociaux.

Compétences visées

- Maîtriser les disciplines de la gestion d'entreprise et des connaissances très spécifiques au secteur de la santé;
- Acquérir les compétences nécessaires aux fonctions de direction d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, dans les domaines suivants : gestion, comptabilité, finance, droit public et privé, épidémiologie, systèmes d'information, organisation, ressources humaines;
- Élaborer et conduire la stratégie d'un projet d'établissement ou de service ;
- Manager et gérer les ressources humaines ;
- Gérer les services économiques et logistiques et la pérennisation financière;
- Gérer le système qualité d'une structure sanitaire, sociale ou médico-sociale.

Débouchés

- Responsable ou de directeur d'établissement (privé ou public) dans les secteurs sanitaire, médico-social et social;
- Responsable d'un service dans le domaine sanitaire et médico-social ou dans un établissement partenaire à ces derniers.

Ce parcours permet d'accéder également aux fonctions de responsabilité dans un réseau social. Cette formation permet d'exercer des

fonctions de chargé de mission ou de consultant spécialisé dans le domaine de la gestion ou le domaine juridique liés au secteur sanitaire et médico-social.

Publics

- Jeunes de moins de 26 ans et/ou demandeurs d'emploi (dans le cadre d'un contrat de professionnalisation) ;
- Jeunes de moins de 30 ans (dans le cadre d'un contrat d'apprentissage) ;
- Salariés en activité ou en reconversion professionnelle.

Prérequis

Le master s'adresse principalement :

- aux titulaires d'un diplôme bac + 3 (Licence Gestion des établissements sanitaires et médico-sociaux) Cnam, licence universitaire ou diplôme de même niveau homologué ou reconnu équivalent) dans un domaine de formation compatible avec la spécialité du master.
- aux personnes justifiant d'un niveau de formation bac + 3 dans un domaine de formation compatible avec le master, bénéficiant des procédures de validation des études supérieures (VES).

L'entrée en M1 fait l'objet d'une sélection quelle que soit la formation antérieure.

L'entrée en M2 pour les titulaires d'un autre M1 que celui du Cnam ou d'un autre diplôme est également soumis à sélection.

Durée / Organisation

La formation se déroule d'octobre 2023 à juillet 2025, à raison d'une semaine par mois en moyenne en formation.

Le reste du temps se déroule en entreprise.

Tarifs

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation :

- la formation est gratuite pour l'alternant et les frais de formation sont entièrement pris en charge par l'entreprise (via son Opco) ;
- vous bénéficiez d'une rémunération ;
- vous obtenez une expérience professionnelle et un diplôme.

Pour les salariés :

Possibilité de prise en charge totale ou partielle de la formation : plan d'adaptation et de développement des compétences de l'entreprise, Compte personnel de formation (CPF), CPF de transition...

Conditions tarifaires pour les entreprises précisées sur notre site :

<https://bit.ly/CnamTarifAlternance>

Le diplôme

Intitulé officiel : Master Droit, économie et gestion mention management sectoriel parcours Gestion des établissements sanitaires et médico-sociaux.

Programme

959 heures

1^{ère} année (455 heures)

| | | |
|---|---------|-------|
| Gestion des ressources humaines et stratégiques en établissements sanitaires et médicosociaux | EGS150 | 8 CR |
| Comptabilité et analyses financière des établissements | EGS 151 | 8 CR |
| Panorama du système de santé et des établissements sanitaires et médico-sociaux | EGS 152 | 8 CR |
| Droit des établissements sanitaires et médicosociaux 2 (Droit collectif) | EGS 153 | 8 CR |
| Aménagement sanitaire et médico-social du territoire, vieillissement | EDT122 | 4 CR |
| Initiation au SIG (mapinfo) | UEV104 | 4 CR |
| Projet tutoré de M1 | UASA08 | 20 CR |
| Retour d'expérience | | |

2^e année (504 heures)

| | | |
|---|--------|------|
| Démarche qualité dans les établissements de santé | EGS215 | 6 CR |
| La gestion des établissements de santé : études de cas | EGS217 | 6 CR |
| Systèmes de santé et cadre juridique des établissements | EGS218 | 6 CR |
| Économie et financement des systèmes de santé | EGS219 | 6 CR |
| Qualité, certifications et systèmes d'informations | EGS220 | 6 CR |
| Stratégies des établissements | EGS221 | 6 CR |
| Outils d'évaluation économique appliqués à la santé | EGS232 | 6 CR |
| Évaluation médico-économique appliquée | EGS239 | 6 CR |
| Langue des signes | | |
| Projet fin d'étude | UASA0H | 6 CR |

Rex : retours d'expérience intégrés au planning. Ces temps de formation permettent d'effectuer un partage d'expérience suite à la période d'activité en entreprise et de faire le rapprochement entre les connaissances abordées en cours avec le vécu professionnel.

Programme détaillé des modules, conditions d'expérience professionnelle et de délivrance du diplôme accessibles sur notre site avec le code diplôme MR12401A. Code RNCP : 34045. (CR : crédits)

Méthodes mobilisées :

Pédagogie de l'alternance qui combine des enseignements académiques et des pédagogies actives s'appuyant sur l'expérience en entreprise et le développement des compétences. Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé entre élèves et formateurs tout au long du cursus.

Modalités d'évaluation :

Chaque unité d'enseignement ou d'activité fait l'objet d'une évaluation organisée en accord avec l'Établissement public (certificateur) dans le cadre d'un règlement national des examens.

Accessibilité :

Les formations du Cnam Pays de la Loire sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent Cnam est dédié à votre accompagnement (handi@cnam-paysdelaloire.fr).

Candidatez en ligne

Rendez-vous sur <http://bit.ly/CandidatureCnam>

Délai d'accès
Déposez votre candidature dès **janvier** afin de bénéficier de notre accompagnement à la recherche d'entreprise, jusqu'au démarrage de la formation.

Pourquoi choisir le Cnam ?

Les enseignants :
89% de professionnels aguerris, 11 % d'universitaires experts

L'appui à la recherche d'entreprise :
ateliers, job datings, des conseillers en contact avec les entreprises

Retrouvez les indicateurs de résultats sur notre site : <http://bit.ly/CnamIndicateurs>

Nantes

nantes@cnam-paysdelaloire.fr
02 40 16 10 95

Angers

angers@cnam-paysdelaloire.fr
02 41 66 10 66

www.cnam-paysdelaloire.fr